

SUBLIME PRIM

IMPRESSION HAUT DE GAMME EN PHASE AQUEUSE



15 L - 5 L

EU ECOLABEL : FR/044/034

PROPRIETES

Impression à base de résine acrylique.
Prépare et consolide les fonds absorbants.
Perméable à la vapeur d'eau.
Grande facilité d'application.
Pouvoir couvrant exceptionnel, très grande blancheur.
Sans odeur.
Nettoyage du matériel à l'eau.



DESTINATION

Epidermes cartonnés.
Plâtre et dérivés.

MISE EN ŒUVRE

Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes et au DTU 59.1.

En travaux neufs :

Le produit est destiné à être appliqué sur fonds sains, propres et secs, selon notre processus d'application.

Epiderme cartonné avec risque de remontées de substances colorantes : nous consulter.

En entretien :

Après obtention de fonds parfaitement sains, propres et secs.

Ces conseils ont une portée indicatrice mais ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à remettre en peinture.



APPLICATION

DILUANT	MATERIEL	TAUX DE DILUTION	SECHAGE à 20°C et à 65% d'humidité relative
EAU	Brosse ou rouleau	Prêt à l'emploi	Sec : 1 heure Recouvrable : 4 heures
	Pistolet Airless	0 à 10 % en fonction de la porosité du support	

S'applique généralement en 1 couche, à une température comprise entre 5°C et 35°C.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Densité	1,62 +/- 0,05
Extrait sec en poids	64 % +/- 2
Extrait sec en volume	42 % +/- 3
Rendement moyen	8 à 12 m ² /L selon support, matériel et conditions d'application.
Directive UE	Valeur limite UE pour ce produit (cat A/g) (30 g/L 2010). Produit contenant au maximum 25 g/L de COV.

HYGIENE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT

Etiquetage	Conforme au règlement CE 1272/2008 (CLP), consulter la fiche de données de sécurité.
Point éclair	Non concerné.
Aptitude au stockage	1 an en emballage d'origine plein et fermé. Stocker dans un local temperé et abrité du gel.
Sécurité / précautions d'emploi	Consulter la fiche de données de sécurité.

CARACTERISTIQUES REGLEMENTAIRES

Classement AFNOR NFT 36 005 Famille I Classe 7b2.

Cette documentation a pour but de vous conseiller et de vous informer. Les indications données tiennent compte d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité. L'utilisateur doit s'assurer avant de mettre le produit en oeuvre de la validité de la fiche signalétique en sa possession. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.



SPPP - SAS au capital de 60 000 € - Siret 322 306 804 00012
Z.I. Pont de Lorgues 83300 DRAGUIGNAN
TEL : 04.94.67.18.50 FAX : 04.94.85.01.98

ECOLABEL

RECOMMANDATIONS D'USAGE

AFNOR Certification
11 rue Francis de Pressensé
93571 LA PLAINE SAINT DENIS Cedex France

SUBLIME PRIM est une impression universelle pour travaux en intérieur.

Le produit doit être appliqué sur fonds sains, propres et secs préalablement imprimés et/ou préparés.

Evitez le gaspillage de peinture : faites une estimation de la quantité de peinture dont vous avez besoin.

Ce produit consomme : 0.066 L/m² soit 0.112 K/m².

Entre deux utilisations rapprochées, le matériel peut être conservé dans un chiffon mouillé ce qui évite un rinçage et une source de pollution des eaux.

Le pot de peinture doit être stocké et conservé à l'abri de la chaleur.

Réutiliser la peinture est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.

Refermez les pots non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture.

Ne pas jeter la peinture inutilisée dans l'évier, les toilettes, la poubelle ou dans la nature.

Ces déchets doivent être traités par des spécialistes pour une évacuation sans dommage pour l'environnement. Les restes de peinture, l'eau de nettoyage ainsi que les matériels souillés doivent être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet dans la déchetterie la plus proche de chez vous. La peinture non utilisée peut également être conservée sans dommage en l'isolant de l'air avec 1 cm d'eau, couvercle fermé et ajusté.

En cas de contact répété avec la peau : porter des vêtements de protection.

S'il existe un risque de projection, porter une protection oculaire.

En cas d'application par pulvérisation et/ou airless, porter un masque anti-aérosol jetable de classe P1 au minimum selon la norme EN149.

Ne pas manger, boire et fumer pendant l'utilisation.

